

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

L'an deux mille huit, le quatorze mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures sous la Présidence de Monsieur Jean de la CRUZ

Présents : Bernard ANSELMINO, Caroline BARBOTTE, Georges BIBOUD, Marlène BOURNE, Jannick CARIOU, Hervé CASSAR, Fabrice COHARD, Pascal CROIBIER, Laurence FALL-GUILLOT, Monique HILAIRE, Catherine JONCOUR, Martine KOHLY, Virginie LAGARDE, Marcel LAMBERT, Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Marie-Christine PAPAZIAN, Yohan PAYAN, Jeannick PERRIER, Jean-Claude RIFFLARD, Marc ROSSET, Louis ROUSSET, Christine SEIDENBINDER, Annie SERVANT, André TAVEL-BESSON, Sylvie URSELLA, Georges ZANARDI

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille huit, le quatorze du mois de mars, à 18 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ALLEVARD.

Etaient présents MM. les Conseillers Municipaux suivants :

Bernard ANSELMINO, Caroline BARBOTTE, Georges BIBOUD, Marlène BOURNE, Jannick CARIOU, Hervé CASSAR, Fabrice COHARD, Pascal CROIBIER, Jean de la CRUZ, Laurence FALL-GUILLOT, Monique HILAIRE, Catherine JONCOUR, Martine KOHLY, Virginie LAGARDE, Marcel LAMBERT, Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Marie-Christine PAPAZIAN, Yohan PAYAN, Jeannick PERRIER, Jean-Claude RIFFLARD, Marc ROSSET, Louis ROUSSET, Christine SEIDENBINDER, Annie SERVANT, André TAVEL-BESSON, Sylvie URSELLA, Georges ZANARDI.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean de la CRUZ, doyen du Conseil Municipal qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents.

Monsieur Georges ZANARDI a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Mademoiselle Virginie LAGARDE et Monsieur Fabrice COHARD ont été désignés assesseurs.

ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 2122.7 du Code Général des Collectivités.

Chaque Conseiller Municipal a alors remis fermé dans une enveloppe son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Messieurs Philippe LANGENIEUX-VILLARD et Monsieur Hervé CASSAR se portent candidats à l'élection du Maire.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	27
A DEDUIRE : bulletins blancs.....	1

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés.....	26
Majorité absolue.....	14

Ont obtenu :

Monsieur Hervé CASSAR	4
Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD.....	22

Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD, ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Conformément à l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit déterminer librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal fixe à huit le nombre des Adjoints.

Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD propose au Conseil Municipal d'élire sept adjoints. Il rappelle que le 8^{ème} poste d'adjoint a été proposé à la liste Allevard Action Citoyenne.

Monsieur Jean de la CRUZ remet l'écharpe de Maire à Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD.

ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD, élu Maire, à l'élection des sept Adjoints au Maire.

Une seule candidature : la liste « Jean de la CRUZ ».

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	27
A DEDUIRE : bulletins blancs.....	5
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés.....	22
Majorité absolue.....	14

Ont obtenu la liste « Jean DE LA CRUZ ».....	22
--	----

La liste « Jean DE LA CRUZ », ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, ont été proclamés Adjoints et ont été immédiatement installés, les adjoints suivants :

Monsieur Jean de la CRUZ, Maire-Adjoint
 Madame Monique HILAIRE, 2^{ème} Adjointe
 Monsieur Bernard ANSELMINO, 3^{ème} Adjoint
 Monsieur Marc ROSSET, 4^{ème} Adjoint
 Madame Martine KOHLY, 5^{ème} Adjointe
 Monsieur Marcel LAMBERT, 6^{ème} Adjoint
 Madame Annie SERVANT, 7^{ème} Adjointe

Monsieur le Maire remet au 7 Adjoints leur écharpe.

Une suspension de séance a alors lieu dans le but de permettre la réalisation d'une photographie du Conseil Municipal.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2130-22 à L. 2123-24, Suite au recensement complémentaire, la population légale de la commune d'Alleverd s'élève à 3734 habitants,

VU les dispositions de l'article L. 2123-24 issus de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité qui prévoit que pour les communes de 3500 habitants à 9999 habitants :

- l'indemnité pour l'exercice de la fonction du Maire est au maximum égale à 55 % de l'indice terminal de la Fonction Publique
- les indemnités pour l'exercice des fonctions d'Adjointes sont au maximum égales à 22 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

VU le III de l'article L. 2123-24.1 du C.G.C.T. qui stipule que les Conseillers Municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses fonctions en application des articles L. 2122-18 et L. 2122-20 du C.G.C.T. peuvent percevoir une indemnité allouée par le Conseil Municipal à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjointes ne soit pas dépassé,

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'adjoint dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux aux taux suivants :

- taux en pourcentage de l'indice 1015 de la Fonction Publique, conformément au barème fixé par l'article 2123-23.1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, Maire : 51 %

- taux en pourcentage de l'indice 1015 de la Fonction Publique

Jean DE LA CRUZ, Maire-Adjoint : 20 %

Monique HILAIRE, Adjointe au Maire : 20 %

Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire : 20 %

Marc ROSSET, Adjoint au Maire : 20 %

Martine KOHLY, Adjointe au Maire : 20 %

Marcel LAMBERT, Adjoint au Maire : 20 %

Annie SERVANT, Adjointe au Maire: 20 %

Le Conseil Municipal indique qu'en application des articles L. 2122-18 et L. 2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Georges BIBOUD a été nommé Conseiller Municipal délégué à l'Action Sociale, et décide de verser une indemnité de 14 % de l'indice 1015 de la Fonction Publique à Monsieur George BIBOUD, Conseiller Municipal délégué à l'action sociale (le versement de cette indemnité s'inscrivant dans le respect de l'enveloppe globale puisque Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes ne bénéficient pas du taux maximum).

Le Conseil Municipal décide de fixer la majoration d'indemnité de fonction du Maire, des Adjointes et du Conseil Municipal délégué résultant de l'application de l'article L. 2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales à 50 % au titre de la commune classée station hydrominérale.

Il conforme conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales que les fonctions de Maire, d'Adjoint et de Conseiller Municipal donnent droit au remboursement

des frais que nécessite l'exécution de mandats spéciaux.

Monsieur Philippe LANGENIEUX-VILLARD propose au Conseil Municipal que l'élection dans les instances suivantes aient lieu à main levée. Ce principe de vote a alors été adopté à l'unanimité.

Madame Sylvie URSELLA fait remarquer que le groupe Allevard Action Citoyenne participera à ce vote bien qu'elle n'ait pas eu le document de synthèse.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, LES ASSOCIATIONS ET LA SAEM

Centre Communale d'Action Sociale

Président de droit : - Philippe LANGENIEUX-VILLARD
Vice-Président : - Georges BIBOUD
3 Membres : - Caroline BARBOTTE
- Laurence FALL
- Catherine JONCOUR

Vote : 27 voix pour

Caisse des Ecoles

- Caroline BARBOTTE
- Monique HILAIRE
- Catherine JONCOUR

Vote : 27 voix pour

SAEM du Domaine Thermal

Membres du Conseil d'Administration :
- Jean de la CRUZ
- Martine KOHLY
- Marcel LAMBERT
- Philippe LANGENIEUX-VILLARD
- Marc ROSSET

Vote : 22 voix pour

5 voix contre (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Régie d'électricité

- Bernard ANSELMINO
- Pascal CROIBIER
- Louis ROUSSET
- André TAVEL-BESSON
- Georges ZANARDI

Vote : 27 voix pour

Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme

- Fabrice COHARD
- Jean de la CRUZ
- Laurence FALL
- Jeannick PERRIER
- Christine SEIDENBINDER

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Conseil de surveillance des Régies de Belledonne

- Bernard ANSELMINO

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Comité de Jumelage

- Jannick CARIOU
- Jean de la CRUZ
- Marie-Christine PAPAZIAN
- Jean-Claude RIFLLARD
- André TAVEL-BESSON

Vote : 27 voix pour

Association de gestion du Foyer Logement la Ramée

- Georges BIBOUD
- Marcel LAMBERT
- Christine SEIDENBINDER
- Sylvie URSELLA

Vote : 27 voix pour

Espace Belledonne

Titulaires :

- Pascal CROIBIER
- Marcel LAMBERT

Suppléants :

- Hervé CASSAR
- Jean-Claude RIFLLARD

Vote : 26 voix pour

1 abstention (M. Hervé CASSAR)

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES

DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX OU COMMUNAUTES DE COMMUNES

Syndicat du Collège

Allevard :

3 titulaires :
- Jannick CARIOU
- Monique HILAIRE
- Catherine JONCOUR

3 suppléants :
- Martine KOHLY
- Annie SERVANT
- Georges ZANARDI

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Syndicat du Collet

7 représentants :
- Jannick CARIOU
- Bernard CHATAING
- Fabrice COHARD
- Pascal CROIBIER
- Jean de la CRUZ
- Gérard MAGNIN
- Georges ZANARDI

Vote : 22 voix pour

5 voix contre (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Syndicat des 7 Laux

1 représentant :
- Fabrice COHARD

2 délégués supplémentaires
avec voix consultative :
- David GUIMARD
- Georges ZANARDI

Vote : 27 voix pour

SIBRECSA

2 représentants titulaires :
- Marc ROSSET
- Louis ROUSSET

2 représentants suppléants :
- Bernard CHATAING
- Carin THEYS

Vote : 27 voix pour

SIDAPA

3 représentants :
- Marcel LAMBERT
- Marc ROSSET
- Georges ZANARDI

*Vote : 22 voix pour
5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)*

La CIAGE

5 représentants :
- Philippe LANGENIEUX-VILLARD
- Marc ROSSET
- Christine SEIDENBINDER
- Annie SERVANT
- Georges ZANARDI

5 suppléants :
- Bernard ANSELMINO
- Laurence FALL
- Marcel LAMBERT
- Marie-Christine PAPAZIAN
- André TAVEL-BESSON

*Vote : 22 voix pour
5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)*

Syndicat d'Assainissement du Bréda

3 représentants :
- Bernard CHATAING
- Jean-Claude MICHAUX
- Marc ROSSET

3 suppléants :
- Virginie LAGARDE
- Jean-Claude RIFFLARD
- Louis ROUSSET

Vote : 27 voix pour

Syndicat mixte du Pays du Grésivaudan

1 délégué titulaire : - Marcel LAMBERT
1 délégué suppléant : - Nicole COHARD

*Vote : 22 voix pour
5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)*

SIVU du Musée

6 délégués titulaires :
- Philippe CARDIN
- Maurice COLLIN
- Christiane NARP
- Marie-Christine PAPAZIAN
- Christine SEIDENBINDER
- Annie SERVANT

6 délégués suppléants :
- Laurence FALL
- Philippe LANGENIEUX-VILLARD
- Geneviève LEHMANN

- Jean-Claude RIFFLARD
- Pierre ROUQUES
- Dominique VOISENON

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Commission d'attribution de la bourse jeune

Présidente : Monique HILAIRE

- Laurence FALL
- Catherine JONCOUR
- Martine KOHLY
- Virginie LAGARDE
- Philippe LANGENIEUX-VILLARD
- P.I.J.
- Marc ROSSET

Vote : 27 voix pour

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission des Finances

Président : - Philippe LANGENIEUX-VILLARD
Vice-Président : - Marcel LAMBERT
Tous les Conseillers

Vote : 27 voix pour

Commission du Personnel

Président : - Philippe LANGENIEUX-VILLARD
Vice-Président : - Bernard ANSELMINO
- Christine SEIDENBINDER
- André TAVEL-BESSON
- Sylvie URSELLA
- Georges ZANARDI

Vote : 27 voix pour

Commission sécurité

Président : - Marlène BOURNE
Vice-Président : - Fabrice COHARD
- André TAVEL-BESSON
- Sylvie URSELLA

Vote : 27 voix pour

Commission d'accessibilité des bâtiments et lieux publics

Président : - Lionel SANZ
Titulaires : - Bernard ANSELMINO
- Caroline BARBOTTE
- Georges BIBOUD
- Martine KOHLY
- Jean-Claude RIFFLARD

Vote : 27 voix pour

Commission administrative (révision des listes électorales)

Président : - Georges BIBOUD
Titulaires : - Hervé CASSAR
- Monique HILAIRE
- André TAVEL-BESSON

Vote : 27 voix pour

Commission illuminations de Noël

Présidente : - Marie-Christine PAPAZIAN

Vote : 27 voix pour

Commission d'appel d'offres

Président : - Philippe LANGENIEUX-VILLARD ou son représentant

5 Titulaires : - Hervé CASSAR
- Marcel LAMBERT
- Yohan PAYAN
- André TAVEL-BESSON
- Georges ZANARDI

5 Suppléants : - Caroline BARBOTTE
- Georges BIBOUD
- Marlène BOURNE
- Jannick CARIOU
- Sylvie URSELLA

Vote : 27 voix pour

Commission délégation de service public

Président : - Philippe LANGENIEUX-VILLARD ou son représentant

5 Titulaires :

- Bernard ANSELMINO
- Hervé CASSAR
- Jean de la CRUZ
- Marc ROSSET
- Louis ROUSSET

5 Suppléants :

- Caroline BARBOTTE
- Jannick CARIOU
- Monique HILAIRE
- Yohan PAYAN
- Jeannick PERRIER

Vote : 27 voix pour

Commission de suivi des délégations

Président : Philippe LANGENIEUX-VILLARD

- Marlène BOURNE
- Hervé CASSAR
- Martine KOHLY
- Virginie LAGARDE
- Marc ROSSET
- Christine SEIDENBINDER

Vote : 27 voix pour

Conseil de l'école de musique

Président de droit : - Annie SERVANT

- Titulaires :
- Monique HILAIRE
 - Christiane NARP
 - Christine SEIDENBINDER

Vote : 27 voix pour

Conseil de l'école des Beaux Arts

Président de droit : Annie SERVANT

- Laurence FALL
- Christiane NARP
- Marie-Christine PAPAZIAN
- Christine SEIDENBINDER

Vote : 27 voix pour

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Commission extra-municipale Travaux

Président : - Georges ZANARDI

Vote : 27 voix pour

Commission extra-municipale Culture

Présidente : - Annie SERVANT

Vote : 27 voix pour

Commission extra-municipale Jeunesse

Président : - Monique HILAIRE

Vote : 27 voix pour

Commission extra-municipale Sport

Présidente : - Martine KOHLY

Vote : 27 voix pour

Commission extra-municipale Circulation et Sécurité

Présidente : - Marlène BOURNE

Vote : 27 voix pour

Commission extra-municipale Environnement

Président : - Marc ROSSET

Vote : 27 voix pour

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

ADABEL

- Jean-Claude RIFFLARD

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Mission Locale PAIO

- Georges BIBOUD
- Monique HILAIRE

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Commission d'attribution des logements sociaux

- Président : Georges BIBOUD
Vice-Présidente : Laurence FALL
- Jannick CARIOU
 - Catherine JONCOUR
 - Philippe LANGENIEUX-VILLARD

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Commission d'attribution des logements S.D.H.

- Georges BIBOUD

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Commission d'attribution des logements OPAC

- Georges BIBOUD

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Conseil d'établissements du Lycée

- Monique HILAIRE

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

Conseil d'administration du Collège

- Monique HILAIRE

Vote : 22 voix pour

5 abstentions (M. CASSAR, Mme URSELLA, M. PAYAN, Mme BARBOTTE, M. ROUSSET)

--

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 heures.

Fait à Allevard,
le 17 mars 2008
Le Maire
Philippe LANGENIEUX-VILLARD